



**Le président du réseau national des consommateurs dans une tribune ce mercredi met à nu Louis Magloire Mbarga Atangana le ministre du Commerce sur la situation et estime que ce dernier fait montre de faiblesse sur la situation des consommateurs au Cameroun.**

Voici la teneur de sa tribune / Nous pensons que le ministère du Commerce doit passer du ministère du Commerce à ministère du Commerce et de la Consommation avec un ministre délégué à la consommation chargé de la consommation, la métrologie et des poids et mesures comme partout ailleurs dans les pays un peu plus avancés. Un président d'association de consommateurs pourrait alors devenir ministre délégué à la consommation chargé de la consommation, de la métrologie et des poids et mesures par exemple. Cela devrait laisser le ministre du Commerce dans ses missions importantes-export, du commerce intérieur, du commerce extérieur et de la lutte contre le commerce illicite.

Il faut dire que c'est au ministre du Commerce qu'il revient de proposer une stratégie nationale annuelle de consommation, de son implémentation et du contrôle de l'implémentation de celle-ci dans tous les ministères et les différents secteurs de la vie de la nation car il est le ministre de la consommation qui, elle, est transversale. En fait c'est le principal moteur du développement de l'économie nationale. Et vous n'êtes pas sans savoir que la vitalité, la stabilité et la bonne santé d'un État résultent en majorité de son mode de consommation.

Celle-ci va avoir un impact positif sur le pouvoir d'achat des consommateurs camerounais, créer

des emplois pour de nombreuses familles et nous éviter la fuite de capitaux. Comme l'a lui-même dit le Chef de l'État, Son Excellence Paul BIYA dans son discours de décembre 2018 et je cite: « *Nous devons nous accoutumer à consommer ce que nous produisons et à produire ce que nous consommons* ». Mais 3 ans après rien n'a véritablement changé. Monsieur le Président de la République, la tendance reste la même, nous dépendons toujours de l'extérieur. Est-ce la mauvaise foi, absence de stratégie, le manque de volonté, l'inertie, le clientélisme, la corruption, l'égoïsme ou simplement le refus notoire de souscrire à la volonté et à la vision du «GUIDE», oui souscrire à la boussole du métronome?

### **Sur le plan de l'import - Export**

Le ministère du Commerce est actuellement géré comme une épicerie bien en dessous de ses capacités sinon dites-moi: Comment pouvez-vous importer voir subventionner importer de ce que nous produisons au acheter des machines et offrir aux acteurs des installations fiscales et de financement pour accroître leur production en quantité et en qualité en vue de répondre à la demande nationale? Tenez par exemple... le riz, le maïs, le sel, le sucre, les pâtes alimentaires, la bière, le fer, le ciment, l'aluminium, les boissons énergétiques, les produits laitiers, les vêtements, le papier, les cures dents, de l'eau, l'huile végétale, l'huile de palme brute, la peinture, les carreaux, le bois, le textile, le lait, le pain, les céréales, le matériel électrique..., presque tout ce que nous produisons est importé. C'est tout simplement inadmissible.

Le ministère du Commerce est le creuset de la richesse et de l'économie camerounaise car c'est le seul département ministériel qui est rattaché à tous les autres. Par conséquent, il doit être celui qui impacte le mieux sur l'économie locale en produisant aussi le plus de richesses comme cela se voit sous d'autres cieux.

### **Sur le plan de la protection des consommateurs**

Comment comprendre que le décret d'application de la loi-cadre du 6 mai 2011 portant protection des consommateurs au Cameroun ne soit pas signé 11ans après? Comment comprendre qu'un décret sur la protection de l'enfant-consommateur n'existe-t-il pas alors que nos mamans, nos filles, nos sœurs se voient proposer toutes sortes de produits exposant la santé et la vie de leurs enfants?

Comment comprendre que nous soyons toujours dans un modèle de commerce libre où la fluctuation des prix est inévitable parce que chaque commerçant est libre de fixer son prix sur la même marchandise? Pourquoi la mercuriale nationale n'est-elle pas rendue publique et connue de tous alors que la loi sur le commerce intérieur exige que les prix soient affichés et donc connus? Pourquoi la grille nationale de ces prix-là n'est pas disponible par le ministère du Commerce?

Pourquoi depuis 2004 les appareils de comptage de l'énergie électrique active (compteurs électriques) ne sont-ils pas calibrés, homologués ou même contrôlés par le ministère du Commerce qui en a la charge? Pourquoi depuis 2004 les compteurs d'eau ne sont ni homologués, ni calibrés, ni même contrôlés par le ministère du Commerce qui en a la charge? Pourquoi le contrôle systématique des prix n'est plus de rigueur sur l'ensemble du territoire national? Que des questions sans réponses...

### **Sur le plan de la lutte contre la contrefaçon, la contrebande et le commerce illicite**

En ce qui concerne la lutte contre la contrefaçon, la contrebande et le commerce illicite, il est impératif qu'il soit défini une stratégie nationale de lutte contre ces 3 fléaux qui minent notre économie; une stratégie qui sera publiée par tous les acteurs de la chaîne dans le seul et unique mais apporte une réponse holistique à cette gangrène. Nous avons proposé que cette lutte puisse connaître une décentralisation effective du moment où ces 3 fléaux se font dans les territoires.

En effet, il n'y a pas de meilleurs défenseurs d'un territoire que ses autochtones. C'est ainsi que nous avons proposé que soient constitués des comités locaux de lutte contre la contrefaçon, la contrebande et le commerce illicite dans chacun des 360 arrondissements du Cameroun sous la coordination du maire d'arrondissement et du sous-préfet. Ces comités locaux seront alors composés des représentants du ministère du Commerce, du ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique (MINMIDT), de l'Agence des normes et de la qualité (ANOR), du ministère de la Santé publique, du ministère de l'Administration territoriale, du Mindevvel, du Conseil national de la consommation, de la Gendarmerie nationale, de la DGSN, des chefs de quartiers, des chefs de blocs, des chefs traditionnels et des associations des consommateurs.

### **Sur le plan du commerce électronique et du commerce en ligne**

Nous sommes très préoccupés par la montée en puissance du commerce en ligne et le commerce électronique qui font perdre à l'État de nombreux milliards de francs CFA chaque année. Avons-nous déjà un fichier national des commerçants en ligne? Comment contrôlons-nous leurs activités? Comment payent-ils leurs impôts? Où sommes-nous avec les lois sur le commerce en ligne et le commerce électronique?

Nous pensons vivement qu'il est temps plus que jamais que de véritables réformes soient faites au sein de cet important ministère départemental afin de lui permettre de mieux s'adapter à l'évolution du monde et surtout de jouer son rôle. De plus, nous sommes convaincus qu'un ministre du Commerce ne peut pas vouloir bien faire son travail et être producteur, distributeur, commerçant et ministre en même temps... Nous sommes tous d'accord qu'il ne réussira pas sa mission car nulle ne peut être juge et parti en même temps.

**Francis Hervé Eyalla Saba**

**Président exécutif national du Réseau national des consommateurs du Cameroun (RNC)**